# LETTRE AUX BAGNOLAISES ET AUX BAGNOLAIS

NUMÉRO SPÉCIAL CORONAVIRUS COVID-19 #7

République française

BAGNOLS SUR CÈZE

Bagnols-sur-Cèze, le 11 mai 2020

## Chères Bagnolaises, chers Bagnolais,

Depuis le 11 mai, nous avons amorcé un dé-confinement qui se veut progressif.
En effet, pour amplifier nos deux mois d'efforts collectifs il nous faut impérativement poursuivre les gestes élémentaires de distanciation sociale. De nouvelles règles sont en vigueur et vous retrouverez les principales informations sur la présente lettre.

Par ailleurs, au cours de ces 55 jours, nous avons admiré la résilience et la discipline exemplaire des Bagnolais et nous tenons à saluer cette mobilisation générale. De plus, la Ville de Bagnols-sur-Cèze tient à remercier tous les professionnels qui ont démontré leur dévouement et leur indispensable présence.
Nous remercions les agens publics, les services de police, les personnels soignants et toutes les forces qui ont participé à la continuité du service public. Nous remercions également les professions privées qui n'ont pas cessé de travailler au plus fort de cette crise et dont notre reconnaissance ne s'arrêtera pas à la fin de cet épisode.

Enfin, la ville retrouve peu à peu ses activités. Le marché du mercredi connaît une reprise progressive et adaptée. Comme les petits marchés du vendredi et du samedi (l'Ancyse et place Pierre-Boulot), toutes les précautions sanitaires doivent se poursuivre.
La réouverture des écoles, par niveaux et par phases successives, fait l'objet d'une vigilance particulière dans le cadre des recommandations sanitaires.

Chacune des mesures que nous devons suivre sont élaborées par le plan de dé-confinement national, qui fera l'objet d'une actualisation au 2 juin.

## Vrai/Faux, je peux ?

| | |
|---|---|
| Me rendre dans les parcs et jardins de la ville ? | **OUI**, depuis le 11 mai, il est possible de se rendre dans ces lieux, sans limite de temps, ni de distance. |
| Me recueillir au cimetière ? | **OUI**, le cimetière est ouvert de 8h à 19h. |
| Prendre la navette ? | **OUI**, dans la limite de neuf passagers équipés d'un masque. |
| Pratiquer le football ou le rugby ? | **NON**, les sports de contact ou collectif sont interdits. |
| Porter le masque dans les espaces publics ? | **OUI**, cela n'est pas une obligation mais pour se protéger et protéger les autres, le port du masque est vivement recommandé. |
| Réserver mes billets pour le festival reggae ? | **NON**, le festival est reporté en 2021. Toutes les festivités jusqu'au 2 juin au moins sont annulées ou reportées. |
| Me rendre dans un lieu de culte ? | **OUI**, les lieux de culte sont ouverts dans la limite de 20 personnes maximum. Les cérémonies restent interdites. |

**ATTENTION : en cas de contrôle de police, sera sanctionnée d'une amende allant de 135 € à 3750 € l'absence de justificatif de domicile (dans un rayon inférieur à 100 km) et les déplacements au-delà de 100 km sans motif professionnel ou familial impérieux.**

MAIRIE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE
BP 45160 30205 BAGNOLS SUR CEZE CEDEX
téléphone : 04 66 50 50 50
télécopie : 04 66 50 50 00
mairie@bagnolssurceze.fr
bagnolssurceze.fr

# Déconfinement : les informations pratiques

- Accueil de l'Hôtel de Ville : réouverture aux horaires habituels (du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h)
- État-civil-population : horaires d'ouverture de 8h à 18h
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : n'ayant jamais cessé ses fonctions, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf vendredi 17h)
- Piscine municipale : la décision sera prise à la fin du mois de mai en fonction de l'évolution sanitaire locale.
- Transport : la navette urbaine accueille jusqu'à nouvel ordre neuf personnes, port du masque obligatoire.
- Réouverture des déchetteries : accès libre à partir du 18 mai (madechetterie@gardrhodanien.fr)
- Police Municipale : reprise de l'accueil du public.
- Stationnement : poursuite de la gratuité au 31 mai.
- Écoles : reprise des enseignements le 14 mai, dans les conditions prévues.
- Commerces : distribution de kits sanitaires d'aides à la reprise d'activité.
- Crèches : réouverture mercredi 13 mai. Capacité d'accueil fixée à 10 à la crèche Petits Pas, à 20 à la crèche Luce-Arène, à 20 à la crèche Eugénie-Thome (plus d'information par mail petite.enfance@gardrhodanien.fr ou téléphone 04 66 79 01 02)
- Médiathèque, ludothèque et musées : fermeture jusqu'à nouvel ordre.
- Équipements sportifs municipaux : maintien des fermetures jusqu'au 2 juin.

## Attention

Le principe général à l'occasion de cette première étape de déconfinement est de privilégier les contacts téléphoniques et dématérialisés.
Les lieux d'accueil du public font l'objet d'un marquage au sol indiquant un sens de circulation afin de respecter la distanciation physique. Du gel hydroalcoolique et des protections seront à la disposition du public et des agents communaux.

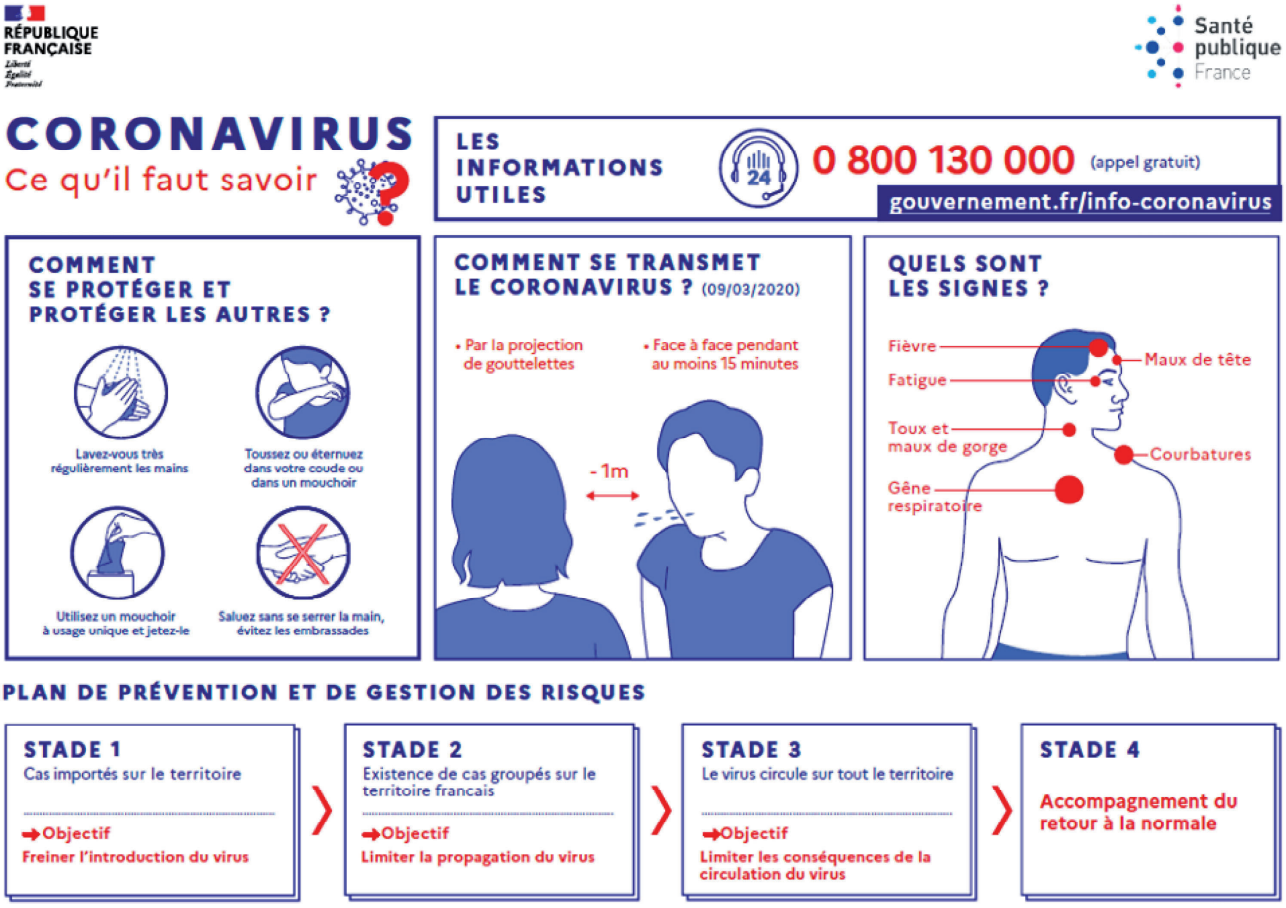


Agence Régionale de Santé

MAIRIE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE
BP 45160 30205 BAGNOLS SUR CEZE CEDEX
téléphone : 04 66 50 50 50
télécopie : 04 66 50 50 00
mairie@bagnolssurceze.fr
bagnolssurceze.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.